



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	34	11	4

**OBJET : 29-2 - MUSEE
D'ARCHEOLOGIE - JOURNEES DE
L'ARCHEOLOGIE - APPLICATION DE LA
GRATUITE D'ENTREE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

886-11

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 22 AVR. 2011

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 22 AVR. 2011

Pour le Maire,



Le Directeur Général des
Services

Stephane PINTRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 15 avril 2011

Le vendredi 15 avril 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 08/04/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

Procurations

M. Jean-Pierre GONZALEZ à M. Jean LEONETTI
M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Angèle MURATORI
M. Audouin RAMBAUD à M. Jacques BAYLE
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Yves DAHAN
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, Mme Jacqueline DOR, M. Jacques BARBERIS

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME

Au début de l'année 2011, une opération d'archéologie préventive a été réalisée par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologies Préventives) au Val Claret, à la sortie d'Antibes.

Outre la mise au jour d'un des tronçons de l'aqueduc romain de la Fontvieille, la fouille a révélé la présence d'un cimetière de la fin de l'Antiquité.

L'exposition intitulée « *La nécropole médiévale du Val Claret à Antibes (VI^e-VII^e s. après J.-C.)* » consacrée à cette opération, sera ouverte au public le 21 mai à l'occasion de la deuxième édition des « Journées de l'Archéologie ». Elle se tiendra du 21 mai 2011 au 21 septembre 2011.

Les premiers résultats de la fouille figureront sur plusieurs panneaux didactiques : organisation de la zone funéraire, typologie des tombes (inhumations en amphores), anthropologie, etc. Du mobilier funéraire sera présenté à l'intérieur de quelques vitrines. Une brochure de six pages, distribuée gratuitement, fournira des compléments d'informations.

Avec cette exposition temporaire, le musée d'Archéologie souhaite initier une série d'« expositions-actualité » qui permettront de faire connaître rapidement les premiers résultats des fouilles et recherches archéologiques à Antibes et dans les environs.

A l'occasion de l'ouverture de cette exposition et de la deuxième édition des « Journées de l'Archéologie » qui se tiendront les 21 et 22 mai, journées organisées par l'INRAP en liaison avec le ministère de la Culture et de la Communication, il est proposé la gratuité du musée d'Archéologie durant ces deux jours.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

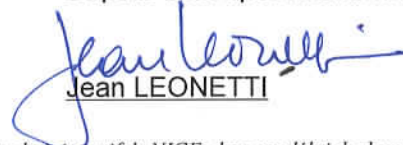
A l'unanimité

- **APPROUVE** la gratuité d'entrée au Musée d'Archéologie les samedi 21 et dimanche 22 mai 2011.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM 29-2 - Exposition - actualité du musée d'archéologie et journées de l'archéologie les 21 et 22 mai organisées par l'INRAP en liaison avec le ministère de la Culture et de la communication - application de la gratuité d'entrée -

Date de transmission de l'acte : 22/04/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 22/04/2011

Numéro de l'acte : DCM886-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20110415-DCM886-11-DE

Date de décision : 15/04/2011

Acte transmis par : Marianne AUGUSTO

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers